



lieu de reunion du conseil syndical

Par **lulu100**, le **30/06/2011** à **12:20**

bonjour

dans notre copropriete les reunions du conseil syndical se tiennent chez la presidente c'est ce que je viens d'apprendre apres mon absence est ce normal.pour ma part je pense refuser d'y participer si cela continue.ai je le droit de demander un autre endroit pour le deroulement des reunions.

salutations

Par **youris**, le **30/06/2011** à **23:20**

bjr,

si vous n'arrivez pas à vous mettre d'accord sur le lieu de réunion du conseil syndical cela n'augure rien de bon quant à l'efficacité du conseil syndical.

généralement si la réunion est courte, elle peut se tenir dans le hall de l'immeuble comme une réunion de chantier ou au bistrot du coin. mais rien n'interdit qu'elle se tienne chez un des membres du conseil syndical.

pour préparer l'assemblée général avec le syndic la réunion se tient généralement dans ses locaux.

cdt